



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

<b>Title - Sujet</b> TBIPS IT Security Prof. Services		
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZR-181639/A		<b>Amendment No. - N° modif.</b> 008
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20181639		<b>Date</b> 2019-04-02
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$EL-629-34671		
<b>File No. - N° de dossier</b> 629el.E60ZR-181639	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-04-08</b>		<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Morin, Sylvie		<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 629el
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 859-0761 ( )		<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>		

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Faximile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services - EL Division/Services professionnels en informatique - division EL  
Terrasses de la Chaudière 4th Floor  
10 Wellington Street  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

Solicitation Number:  
E60ZR-181639/A

Amendment Number:

Buyer ID:  
629EL

La modification 008 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de Soumissionnaires et modifier demande de propositions (DP).

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### Question 38:

En ce qui concerne le spécialiste en continuité des opérations/plan de secours, Critère obligatoire O1, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a de l'expérience acquise dans le cadre d'au moins cinq (5) projets au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches dans l'élaboration et la consignation des analyses des répercussions sur les activités (ARA) et des plans de continuité des activités..."

Pourriez-vous préciser si l'expérience dans l'élaboration et la consignation des analyses des répercussions sur les activités (ARA) et des plans de continuité des activités peut être démontrée à travers les 5 projets ou si chaque projet doit comprendre à la fois l'élaboration et la consignation des analyses des répercussions sur les activités (ARA) et des plans de continuité des activités?

### Réponse 38:

Oui, l'expérience dans l'élaboration et la consignation des analyses des répercussions sur les activités (ARA) et des plans de continuité des activités peut être démontrée à travers les 5 projets

Voir la modification à la DP ci-dessous. Les modifications sont indiquées en rouge.

### Question 39 :

Il est très difficile de fournir les coordonnées de clients pour corroborer dix années d'expérience, car certaines personnes citées en référence ont changé de poste ou sont parties à la retraite. L'État permettrait-il aux soumissionnaires de citer des références pour les cinq premiers contrats, conformément à la DP originale, étant donné que les numéros de contrat fournis lui permettraient de vérifier les détails s'y rapportant?

### Réponse 39 :

Le Canada a examiné cette demande et a déterminé que l'exigence doit demeurer inchangée.

### Question 40:

En ce qui a trait au critère obligatoire O3 pour le spécialiste en continuité des opérations/plan de secours, qui indique ce qui suit : « À l'aide du modèle fourni au tableau 2, le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de trois (3) ans d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date de publication de la DP, dans l'évaluation de la sécurité des TI des applications élaborées. »

Les projets peuvent-ils inclure l'évaluation de la sécurité d'applications personnalisées et l'évaluation de la sécurité de la TI d'applications commerciales personnalisées?

### Réponse 40 :

Voir la modification à la DP ci-dessous. Les modifications sont indiquées en rouge.

**Question 41:**

En ce qui a trait au Tableau 2 – Modèle de référence de client : la conformité doit être démontrée à l'égard de tous les critères pour les ressources dans la DP « À l'aide du modèle fourni au Tableau 2 ». Une grille qui comprend une colonne intitulée « expérience démontrée » est également fournie. Les soumissionnaires doivent-ils indiquer les renseignements dans la colonne Expérience démontrée pour chacun des critères du Tableau 2 et des grilles? **Ou encore**, suffirait-il d'inclure un renvoi au Tableau 2 pour chaque critère de la grille? Veuillez préciser ce qui est attendu de la part des soumissionnaires afin d'assurer leur conformité.

**Réponse 41 :**

Le soumissionnaire doit démontrer l'expérience en complétant le modèle fourni au tableau 2 et référer aux pages du curriculum vitae à la pièce jointe 2 et 3.

**Question 42:**

Le délai proposé est trop court pour permettre aux entreprises de répondre à la présente DP, compte tenu du trop grand nombre de références exigées, des nombreux critères à niveaux de sécurité multiples et du niveau de détail requis sur les plans des organisations et des ressources. Étant donné ces facteurs et le fait qu'il reste des précisions essentielles à obtenir pour la stratégie que nous proposerons, nous demandons à SPAC de bien vouloir réévaluer sa position à l'égard de la prolongation d'une semaine de la date de clôture. Les entreprises qualifiées en concurrence disposeraient ainsi de suffisamment de temps pour recueillir tous les détails complexes qui sont requis et mettre au point une stratégie conforme fondée sur les précisions et les réponses de SPAC.

**Réponse 42 :**

Non, l'exigence doit demeurer inchangée.

### **MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS**

**1. À la pièce jointe 2, 2.1 Spécialiste en continuité des opérations/plan de secours, niveau 3 - Critères obligatoires,**

**Supprimer : O1 dans sa totalité**

**Insérer :**

À l'aide du modèle fourni dans le tableau 2, le soumissionnaire **doit** démontrer que la ressource proposée a de l'expérience **combinée** acquise dans le cadre d'au moins cinq (5) projets au cours des dix (10) dernières années précédant la date de publication de la DP dans l'élaboration et la consignation des analyses des répercussions sur les activités (ARA) et des plans de continuité des activités des ministères du gouvernement du Canada ou des grandes organisations comptant plus de 1 000 employés

**2. À la pièce jointe 2, 2.3 Analyste de la C et A et des EMR en sécurité des TI – niveau 3 – Critères obligatoires,**

**Supprimer O3 dans sa totalité**

**Insérer :**

Solicitation Number:  
E60ZR-181639/A

Amendment Number:

Buyer ID:  
629EL

À l'aide du modèle fourni au tableau 2, le soumissionnaire **doit** démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de trois (3) ans d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date de publication de la DP, dans l'évaluation de la sécurité des TI des applications élaborées, **applications personnalisées ou d'applications commerciales de série (COTS)**.

**3. Supprimer l'appendice C dans sa totalité**

**Insérer :**

Voir page suivante..

Solicitation Number:  
E60ZR-181639/A

Amendment Number:

Buyer ID:  
629EL

## **APPENDICE C DE L'ANNEXE A**

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSE**

Pour faciliter l'évaluation des ressources, les entrepreneurs doivent préparer et soumettre leur réponse à un projet d'autorisation de tâches en utilisant les tableaux fournis dans la présente annexe. Aux fins de l'établissement des grilles de ressources, les soumissionnaires devraient fournir des renseignements précis démontrant le respect des critères établis et un renvoi au numéro de page approprié du curriculum vitæ, de façon à ce que le Canada puisse vérifier ces renseignements. Les tableaux ne devraient pas renfermer toutes les données du projet provenant du curriculum vitæ. Seule la réponse demandée devrait être fournie.

## 1.0 Exigences obligatoires pour les ressources:

### 1.1 Spécialiste en continuité des opérations/plan de secours, niveau 3 - Critères obligatoires

	Nom de la ressource :	Satisfait	Conformité établie
O1	À l'aide du modèle fourni dans le tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a de l'expérience <b>combinée</b> acquise dans le cadre d'au moins cinq (5) projets au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches dans l'éaboration et la consignation des analyses des répercussions sur les activités (ARA) et des plans de continuité des activités des ministères du gouvernement du Canada ou des grandes organisations comptant plus de 1 000 employés	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
O2	<p>À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a de l'expérience dans l'éaboration de stratégies et de plans de continuité des activités de TI dans le cadre de trois projets. Seule l'expérience acquise au cours des cinq dernières années précédent la date du projet d'autorisation de tâches sera prise en compte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 3 projets proposés doivent avoir une durée minimale de           <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 4 mois</li> <li>◦ La personne-ressource de la référence du client être un employé de l'organisation du client et ne doit pas être un consultant embauché dans le cadre d'un contrat.</li> </ul> </li> </ul> <p>Chaque projet doit viser l'éaboration de stratégies et de plans de continuité des activités et de reprise après sinistre pour les systèmes de TI des organisations du gouvernement du Canada (ou des grandes organisations comptant plus de 1 000 employés).</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**1.2 Analyste des méthodes, politiques et procédures en sécurité des TI – niveau 3 – Exigences obligatoires**

Nom de la ressource :		Satisfait	Conformité établie
O1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de dix (10) ans d'expérience dans la rédaction, l'éaboration et la recherche de méthodes et de politiques en matière de sécurité des TI.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**1.3 Analyste de la C et A et des EMR en sécurité des TI, niveau 3 – Exigences obligatoires**

Nom de la ressource :		Satisfait	Conformité établie
O1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de dix (10) ans d'expérience dans les évaluations de la sécurité des TI des systèmes des TI.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
O2	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée possède un minimum de trois (3) années d'expérience, acquise <b>depuis novembre 2012</b> , dans la réalisation d'évaluations de sécurité des TI fondées sur la publication 33 du Conseil en matière de sécurité des technologies de l'information (ITSG-33).	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
O3	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de trois (3) ans d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans l'évaluation de la sécurité des TI des applications élaborées, <b>applications personnalisées ou d'applications commerciales de série (COTS)</b> .	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

#### 1.4 Spécialiste en gestion des incidents – niveau 3 - Exigences obligatoires

	Nom de la ressource :	Satisfait	Conformité établie
O1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de dix (10) ans d'expérience dans la gestion d'incidents.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
O2	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de trois (3) ans d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches dans: <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'analyse des fichiers journaux pour identifier et collecter les artefacts liés aux incidents de sécurité;</li> <li>• l'analyse d'activités malveillantes pour déterminer les faiblesses, les méthodes d'exploitation et les effets sur les systèmes et l'information.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

#### 1.5 Ingénieur en sécurité des TI – Niveau 3 – Exigences obligatoires

	Nom de la ressource :	Satisfait	Conformité établie
O1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de dix (10) ans d'expérience dans l'ingénierie de la sécurité des TI.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
O2	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de trois (3) ans d'expérience, dans le déploiement de solutions de gestion des incidents de sécurité (GIS) et de gestion des événements de sécurité (GES) et de gestion de l'information et des incidents concernant la sécurité (GIISS).	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Solicitation Number:	E60ZR-181639/A	Amendment Number:	008	Buyer ID:	629EL
----------------------	----------------	-------------------	-----	-----------	-------

#### 1.6 Spécialiste des analyses de vulnérabilité des TI, niveau 3

	Nom de la ressource :	Satisfait	Conformité établie
O1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur <b>doit</b> démontrer que la ressource proposée a acquis un minimum de dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation de la vulnérabilité à l'aide d'outils automatisés.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

## 2.0 Exigences cotées pour les ressources:

### 2.1 Spécialiste en continuité des opérations/plan de secours – niveau 3 – Critères cotés

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience en ce qui touche les domaines suivants (par projet) : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. examen des exigences relatives au plan de secours (1 point);</li> <li>ii. identification des exigences relatives au plan de secours (2 points);</li> <li>iii. élaboration des plans de secours. (2 points)</li> </ul>	1 projet = jusqu'à 5 points 2 projets = jusqu'à 10 points 3 projets, jusqu'à 15 points 4 projets = jusqu'à 20 points	20	
C2	Dans le cadre des projets démontrés à O1, lorsque cette ressource a fait l'objet d'une analyse des répercussions sur les activités (ARA), l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a réalisé les activités suivantes (par projet) : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. identifie les dépendances fonctionnelles (1 point);</li> <li>ii. déterminé les répercussions d'une perturbation sur chaque service essentiel et dépendance (1 point);</li> <li>iii. élaboré une liste provisoire des services essentiels et des dépendances, classées par priorité de reprise (1 point);</li> <li>iv. établi et défini les objectifs et délais de rétablissement pour les services essentiels et les dépendances (1 point);</li> <li>v. déterminé les objectifs de délai de rétablissement (ODR) des systèmes et des composantes de T1 (2 points);</li> <li>vi. déterminé le personnel ou les niveaux de dotation nécessaires à la prestation des services essentiels en cas de <b>perturbations internes ou externes, naturelles ou causées par l'homme</b> (1 point);</li> <li>vii. consolidé et consigné des données de l'analyse des répercussions sur les activités (ARA) sous la forme d'un rapport d'ARA (3 points).</li> </ul>	1 projet = jusqu'à 10 points 2 projets = jusqu'à 20 points 3 projets = jusqu'à 30 points	30	

Solicitation Number:	E60ZR-181639/A	Amendment Number:	008
		Buyer ID:	629EL

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C3	À l'aide du modèle fourni dans le tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a de l'expérience relative à des projets dans l'élaboration de stratégies de secours au cours des huit (8) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches;	1 projet = 5 points 2 projets = 10 points 10		
C4	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a de l'expérience relative à des projets, au cours des huit (8) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, et qu'elle a travaillé sur les éléments suivants (par projet) :  i. élaboration des stratégies de communication en temps de crise; (2 points) ii. élaboration des pratiques liées aux programmes, aux cadres et aux plans de mise en œuvre de la continuité des TI. (3 points) iii. élaboration de plans de gestion des urgences et PRESTATION d'expertise dans la construction de lieux de travail de rechange. (5 points)	1 projet = jusqu'à 10 points 2 projets = jusqu'à 20 points 3 projets = jusqu'à 30 points 30		

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C5	<p>L'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède une ou plusieurs des certifications ou qualifications professionnelles ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. maître professionnel en continuité d'activités (MBCP)</li> <li>ii. professionnel certifié en continuité d'activités (CBCP)</li> <li>iii. professionnel associé en continuité d'activités (ABCP)</li> <li>iv. membre d'un Institut en planification de la continuité des activités (MBCI)</li> <li>v. professionnel agréé de la résilience des affaires (CBRP)</li> <li>vi. évaluateur agréé de l'évolution des capacités en continuité d'activités (BCM)</li> <li>vii. fellow d'un Institut en planification en continuité d'activités (FBCI)</li> <li>viii. professionnel certifié en continuité d'activités (CBCP)</li> <li>ix. professionnel agréé de la continuité au sein du secteur public (CPSCP)</li> <li>x. vérificateur certifié en continuité d'activités (CBCA)</li> <li>xi. <b>fournisseur certifié en continuité d'activités d'affaires (CBCV)</b></li> </ul> <p><b>Remarque :</b> des copies des attestations doivent être jointes à l'offre pour l'attribution des points.</p> <p>Cinq (5) points de bonification sont attribués pour les ressources détenant un MBCP.</p>	<p>une qualification ou attestation = 5 points</p> <p>deux qualifications ou attestations = 10 points</p> <p>trois qualifications ou attestations = 15 points</p> <p>quatre qualifications ou attestations = 20 points</p> <p>si l'une des attestations est un MBCP = 5 points supplémentaires</p>	25	
C6	<p>À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a de l'expérience dans la conception et la réalisation d'exercices sur table en vue de mettre à l'essai le plan de continuité des activités pour chaque projet mentionné.</p>	<p>1 projet = 5 points</p> <p>2 projets = 10 points</p> <p>3 projets = 15 points</p> <p>4 projets = 20 points</p>	20	

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C7	À l'aide du modèle fourni dans le tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a travaillé à des projets de planification de la continuité des activités ou de planification de la reprise après sinistre où la ressource a élaboré des documents de sensibilisation, de formation et de communication.	1 projet = 5 points 2 projets = 10 points 3 projets = 15 points 4 projets = 20 points	20	
Seuil minimal de 70 % = 105				155

## 2.2 Analyste des méthodes, politiques et procédures en sécurité des TI – niveau 3 – Critères cotés

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit clairement démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'élaboration de normes, de procédures ou de lignes directrices en sécurité des TI pour les ministères ou organismes du gouvernement du Canada ou les grandes organisations comptant plus de 1 000 employés.	4 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 40 points.	40	
C2	L'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit clairement démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'élaboration de normes de sécurité des TI dans les domaines de l'évaluation des produits de sécurité des TI, de l'évaluation des logiciels commerciaux et de l'évaluation des services infonuagiques.	4 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 40 points.	40	
C3	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'élaboration <b>d'évaluations</b> de risque de sécurité des TI pour la production de systèmes des TI pour le gouvernement du Canada ou les grandes organisations comptant plus de 1 000 employés.	4 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 40 points.	40	

Solicitation Number: E60ZR-181639/A

Buyer ID:

Amendment Number:  
008

629EL

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
	Seuil minimal de 70 % = 84		120	

2.3 Analyste de la C et A et des EMR en sécurité des TI – niveau 3 – Critères cotés				
ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée a de l'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans la <b>réalisation</b> d'évaluations de la sécurité des systèmes des TI ayant plus de 1 000 utilisateurs.	1 point par système des TI jusqu'à concurrence de 20 points.	20	
C2	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée a de l'expérience acquise <b>depuis novembre 2012</b> , dans l' <b>identification</b> des exigences en sécurité des TI des systèmes des TI selon les contrôles de sécurité ITSG-33.	1 point par système des TI jusqu'à concurrence de 20 points.	20	
C3	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée a de l'expérience acquise <b>depuis novembre 2012</b> , dans l' <b>examen</b> et l' <b>évaluation</b> des résultats des essais de sécurité des systèmes des TI et d'autres données probantes pour vérifier que les contrôles de sécurité requis énoncés dans le document ITSG-33 ont été mis en œuvre correctement.	1 point par système des TI jusqu'à concurrence de 20 points.	20	
C4	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée a de l'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans la préparation de rapports d'évaluation de la sécurité des systèmes des TI.	1 point par système des TI jusqu'à concurrence de 40 points.	40	
<b>Seuil minimal de 70 % = 70</b>			100	

Solicitation Number:  
E60ZR-181639/A

Amendment Number:  
008

Buyer ID:  
629EL

#### 2.4 Spécialiste de gestion des incidents – niveau 3 – Critères cotés

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C1	<p>À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée possède une expérience acquise au cours des <b>treize (13)</b> dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches supérieure aux exigences minimales de O2, dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'analyse des fichiers journaux pour cerner et collecter les artefacts liés aux incidents de sécurité;</li> <li>• l'analyse des activités malveillantes pour déterminer les faiblesses, les méthodes d'exploitation et les effets sur les systèmes et l'information.</li> </ul>	35	5 points pour chaque année supplémentaire (maximum de 35 points)	
C2	<p>À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée possède de l'expérience, acquise au cours des <b>treize (13)</b> dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans la création de procédures et processus opérationnels détaillés relatifs à l'analyse des problèmes, à leur acheminement au palier hiérarchique approprié et à leur résolution.</p>	50	5 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 50 points.	
<b>Seuil minimal de 70 % = 59,5</b>			<b>85</b>	

## 2.5 Ingénieur en sécurité des TI – niveau 3 – Critères cotés

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède une expérience supérieure aux exigences minimales de O2, dans le déploiement de solutions de gestion des incidents de sécurité (GIS) et de gestion des événements de sécurité (GES) et de gestion de l'information et des incidents concernant la sécurité (GIIS)	3 points pour chaque année supplémentaire (maximum de 21 points)	21	
C2	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'élaboration de cas pratiques pour les solutions de GIIS	3 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 21 points.	21	
C3	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'intégration d'une base de données Oracle à la solution de gestion GIIS.	2 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 20 points.	20	
C4	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience de travail avec l'un des produits suivants de GIIS : • ArcSight • QRadar • Splunk	2 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 20 points.	20	
Seuil minimal de 70 % = 57,4				82

**2.6 Spécialiste des analyses de vulnérabilité des TI, niveau 3 – Critères cotés**

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
C1	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée a de l'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans des langages de programmation de logiciels ou des cadres dans lesquels elle a effectué des évaluations de vulnérabilité. Exemples, Java, PHP, .Net, JavaScript	3 points seront octroyés pour chacune des années, jusqu'à concurrence de 30 points.	30	
C2	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la personne proposée a de l'expérience, au cours des dix (10) dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans la création de résumés efficaces des rapports automatisés d'analyse des vulnérabilités et dans la préparation de plans détaillés pour analyser et corriger les vulnérabilités découvertes pendant les essais.	4 points seront octroyés pour chaque résumé/production de plan de résolution, jusqu'à concurrence de 40 points.	40	
C3	À l'aide du modèle fourni au tableau 2, l'entrepreneur doit démontrer clairement que la ressource proposée a de l'expérience, acquise au cours des 10 dernières années précédant la date du projet d'autorisation de tâches, dans la réalisation d'essais d'évaluation de la vulnérabilité au moyen de divers outils et techniques acceptables* d'essais automatisés et manuels.	3 points seront octroyés pour chaque outil/technique d'évaluation de vulnérabilité, jusqu'à concurrence de 30 points.	30	

\* « Acceptables » désigne les outils et les techniques applicables aux essais visant spécifiquement à relever les vulnérabilités logicielles par rapport aux vulnérabilités habituelles du réseau.

Solicitation Number:

E60ZR-181639/A

Amendment Number:

008

Buyer ID:

629EL

ID	Nom de la ressource :	Notation	Max. de points	Expérience démontrée
	Seuil minimal de 70 % = 70		100	

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DÉMEURENT INCHANGÉES.**